

**Licence professionnelle Protection de l'environnement.  
option 1 : gestion et traitement des déchets option 2 :  
gestion et traitement des sols et des eaux**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Protection de l'environnement. option 1 : gestion et traitement des déchets option 2 : gestion et traitement des sols et des eaux. 2011, Université d'Angers. hceres-02039359

**HAL Id: hceres-02039359**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039359>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002241

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Gestion et traitement des déchets, gestion et traitement des sols et des eaux

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette licence professionnelle est portée sur le plan pédagogique par l'institut de biologie et d'écologie appliquée (IBEA) de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), où se déroule la formation, et par l'Université d'Angers au niveau administratif. Le dossier ne précise pas si la convention, fournie en annexe, est désormais signée.

Cette formation vise à former des techniciens supérieurs spécialisés dans le traitement et la gestion des déchets (option 1) ou le traitement des sols et des eaux (option 2). En effet, la licence est organisée en deux options largement dissociées (24 ECTS correspondent à chacune des options) et, si on ajoute stage et projet tuteuré qui sont nécessairement liés au choix d'option, on constate que le tronc commun est au final assez réduit ; ce qui peut expliquer que cette licence n'ait pas vraiment de nom.

Une attractivité jugée assez faible au regard de l'ancienneté de la formation, s'ajoute un recrutement dominé très largement par les titulaires de BTS. Bien que non ouverte à l'alternance, cette formation accueille régulièrement un petit public de stagiaires de la formation continue. La formation est délocalisée à Papeete où elle est dispensée à l'institut supérieur de l'enseignement privé de Polynésie Française, institut associé à l'UCO.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

|   |             |
|---|-------------|
| Nombre d'inscrits   | 43          |
| Taux de réussite  | 98 %        |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2   | 15 %        |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 95 %        |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels  | 32 % / 35 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi (à 6 mois)  | 60 % / 70 % |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est en bonne adéquation avec les besoins croissants en technicien, pouvant intervenir dans le domaine de l'environnement, et plus particulièrement sous l'angle des pollutions. Les partenariats professionnels sont importants et solidement installés mais une formalisation serait néanmoins utile.



Le contenu de la formation demeure assez généraliste et il est étonnant que dans la maquette ne figure aucun enseignement relatif aux procédés de traitement alors que les deux options utilisent ce terme en complément de celui de gestion. Il est vrai que par son recrutement assez spécialisé, beaucoup des étudiants inscrits ont déjà un bagage technique dans ce domaine. Si l'organisation de la licence en deux options présente de nombreux avantages (mutualisation de moyens, formation en commun de techniciens pouvant être conduits à travailler ensemble dans les entreprises et organismes en charge de ces questions), le lien entre les deux options n'est pas du tout mis en valeur dans le dossier, au point que la spécialité n'a pas vraiment de nom en propre.

Les professionnels sont bien présents à tous les niveaux de la formation. Ils assurent un tiers des enseignements, tous dans le cœur de métier et avec des volumes horaires bien adaptés aux objectifs. Ils sont bien impliqués dans la politique de stage, dans l'animation de l'équipe pédagogique et dans le réseau des anciens diplômés de la licence. Il est d'autant plus regretté que le comité de pilotage (proche dans ses missions de celles d'un conseil de perfectionnement) n'accueille pas d'anciens étudiants. Il est dommage que ne soient pas fournis d'éléments plus précis concernant le fonctionnement de l'équipe pédagogique et du comité de pilotage (compte rendu des réunions de bilan par exemple). Malgré ce fort soutien des professionnels et malgré les besoins du domaine professionnel, l'attractivité de cette licence est médiocre, d'autant que la concurrence dans le quart Nord Ouest de la France est limitée. Si la faible sélectivité n'a pas de conséquences fâcheuses sur le taux de réussite, elle ne facilite guère la diversité des étudiants.

Les titulaires de BTS sont très largement dominants devant ceux issus d'un IUT, et les effectifs venus d'une licence générale restent faibles. Il est vrai qu'on ne ressent pas un véritable effort en ce sens de la part de l'Université d'Angers qui assure la tutelle de cette formation. Cette implication modérée se retrouve aussi dans la part d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs titulaires de l'université. En l'absence d'une ouverture en alternance *via* par exemple les contrats de professionnalisation, l'intégration de stagiaires de la formation continue demeure marginale (2 par promotion).

Le devenir des étudiants est suivi avec sérieux par l'équipe pédagogique par une enquête à six mois. Les résultats sont tout-à-fait satisfaisants (taux de diplômés en emploi et adéquation emploi-formation) même si la part des CDD est importante, et apparemment en hausse. Cette licence étant déjà relativement ancienne, une enquête à cinq ans sur les diplômés des premières promotions pourrait être intéressante afin de mesurer le maintien de leur employabilité et leurs éventuelles évolutions dans l'emploi (fonctions, rémunérations).

Au final, c'est une licence qui remplit ses objectifs mais dont l'articulation avec l'offre de formation de l'Université d'Angers est très réduite. Le dossier est parfois succinct et si la fiche d'auto-évaluation (dont ce n'est pas la fonction) apporte d'utiles compléments, elle ne comble pas les attentes des experts qui auraient souhaité que l'université puisse fournir les résultats d'une évaluation organisée au niveau central et ainsi permettre un regard extérieur porté sur le dossier.

- Points forts :
  - Les très bons partenariats avec les entreprises, organismes professionnels et collectivités territoriales.
  - La bonne implication des partenaires issus de l'entreprise dans la formation.
  - Le bon suivi des diplômés et la bonne insertion professionnelle.
  - La mise en place d'un réseau associant anciens diplômés et employeurs.
- Points faibles :
  - Une attractivité médiocre et un recrutement peu diversifié.
  - Une très faible articulation avec l'offre de formation de l'Université d'Angers.
  - Un dossier souvent imprécis.

Notation 

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de revoir quelque peu l'organisation pédagogique afin de lever certaines incertitudes telle que la durée des stages très insuffisamment cadrée, et de mieux assurer le lien entre les deux options. La mise place d'enseignements portant sur les techniques de traitement, semblerait judicieuse si le choix est fait de maintenir le libellé actuel de cette licence. Mieux intégrer cette spécialité dans l'offre de formation de l'université devrait être une priorité afin d'assurer un recrutement un peu plus divers et d'augmenter l'implication des enseignants-chercheurs titulaires.

Le comité de pilotage, étoffé par la présence d'anciens diplômés, devrait désormais se pencher sur les perspectives d'emploi du secteur pour s'assurer de la pérennité des possibilités de placement, et ce sur les deux options ouvertes dont le potentiel peut diverger dans un proche avenir. Un suivi particulier de la délocalisation de Papeete est souhaitable.